

Traversée d'Athus et adaptations p.15



Écoles communales p.20



Retour sur les mérites sportifs et culturels p.11

L'Écho COMMUNAL

www.aubange.be

Trimestriel n° 73

Juin 2025



Fête Nationale

Samedi 19 juillet

Place du Brüll, Athus dès 18h30

Voir page 2



VILLE D'AUBANGE

Préambule

Fête Nationale

Samedi 19 juillet

Place du Brüll, Athus

dès 18h30

DJ Pop's



Pyronix



La Ville d'Aubange vous invite à vivre une soirée inoubliable à l'occasion de la Fête nationale belge ! Venez vibrer en famille ou entre amis au rythme d'un programme festif, original et entièrement gratuit, sur la place du Brüll, transformée pour l'occasion en véritable scène à ciel ouvert.

Dès 18h00, DJ Pop's ouvrira les festivités avec un set électro-pop entraînant pour faire monter l'ambiance !

Patrice Clod'ever, sosie vocal et scénique de Claude François, montera ensuite sur scène accompagné de ses Claudettes pour un show énergique et haut en couleur qui fera revivre les plus grands succès de Cloclo.

À la tombée de la nuit, laissez-vous émerveiller par Pyronix, un spectacle de pyrotechnie féérique qui illuminera le ciel d'Athus.

La scène locale sera également mise à l'honneur avec Hein'Zoo, un rappeur bien de chez nous, et les percussions endiablées de la Maison de Jeunes, pour faire vibrer vos tympans !

Le clou du spectacle : un show extraordinaire de 200 drones lumineux et de lasers signé Matrix Drones Show. Une chorégraphie aérienne fascinante à ne surtout pas manquer !

Enfin, DJ Bluemoon prendra le relais pour faire danser la place jusqu'au bout de la nuit.

Petite restauration sur place.

Bar tenu par l'équipe chaleureuse de Festiv'Athus.

Ambiance conviviale, spectacles de qualité, animations pour tous les goûts : la Fête nationale en Ville d'Aubange promet d'être **le rendez-vous incontournable de l'été !**

Patrice Clod'ever



Maison de Jeunes



L'Écho communal juin 2025

Administration communale Aubange
22 rue Haute à 6791 Athus
tél. : 063/38.12.50
accueil@Aubange.be

Editeur responsable
Ville d'Aubange

Infographie
Hervé SPOIDEN

Rédaction

François KINARD, Bourgmestre
Catherine HABARU
Christian-Raoul LAMBERT
Stéphane GOOSSE
Luc WEYDERS
Robin ROSMAN
Renée SANCOVA
Jean-Paul DONDELINGER
Hillary TOMAELLO - Adrien LESPAGNARD
Cyrielle ASTGEN - Marjorie MARTINS DA SILVA

Nous tenons à remercier tous ceux qui, par leurs articles ou leur collaboration, ont participé à la confection de ce bulletin (services communaux, institutions fédérales, clubs et associations).

Imprimeur
Imprimerie db-group



Quelqu'un de chez nous

Vraiment un curieux personnage que ce François Michaëlis, qui fut curé de Battincourt à la fin du 19^{ème} siècle, mais dont le nom restera dans la petite Histoire moins par ses qualités de pasteur que par ses dons de guérisseur ... et ses démêlés avec la hiérarchie catholique.

FRANÇOIS MICHAËLIS

(1840 – 1902)

François Michaëlis naît à Arlon le 25 mai 1840. Il est le 5^{ème} enfant d'une famille nombreuse de la bourgeoisie du chef-lieu. Ses parents sont Henri Michaëlis, artisan, et Marie-Anne Mertz. A la fin de ses humanités, il entre comme novice chez les Pères Jésuites à Louvain. Il quitte la Compagnie de Jésus à 38 ans pour devenir prêtre séculier.

Il est tout d'abord nommé curé à Mortehean avant de rejoindre la cure de Battincourt en 1881. En prêtre zélé et organisateur, il se fait immédiatement remarquer par une activité débordante. Un an à peine après son arrivée dans le village, il pose la 1^{ère} pierre de l'école paroissiale qui surplombe le presbytère dans l'actuelle rue de la Comtesse. Elle connaît un succès immédiat, fréquentée par des enfants de Battincourt, d'Aix-sur-Cloie et de Rachecourt. Elle doit fermer en 1887 à la suite d'une modification de la loi scolaire qui oblige chaque commune à ouvrir une école publique.

Les Pères Maristes sont à l'époque à la recherche d'un immeuble où fonder une école apostolique et lorsque le doyen Witry de Messancy leur indique que l'ancienne école de Battincourt est libre, ils s'y installent pour un peu plus d'un an. Tout en exerçant son ministère, l'abbé Michaëlis s'intéresse aux plantes médicinales et bientôt quelques paroissiens s'adressent à lui pour soigner leurs « bobos ». Au vu du succès croissant de ses médications, il s'implique de plus en plus dans cette fonction annexe à laquelle il va désormais consacrer le plus clair de son temps. En véritable passionné, il va jusqu'à fonder une petite entreprise pharmaceutique pour commercialiser ses « recettes ».

Ses expériences et ses manipulations l'amènent à inventer un élixir, la « Poudre Digestive de l'Abbé Michaëlis ». On en retrouve la publicité dans plusieurs journaux locaux de l'époque. La renommée du guérisseur s'étend rapidement bien au-delà de Battincourt et même des frontières. En effet, quelques-uns de ses patients viennent du Grand-Duché de Luxembourg et de la France proches. Sa clientèle compte apparemment des personnalités en vue : « Les fiacres faisaient parfois la file dans la rue, jusqu'en dessous du café Traufler (n.d.l.r. aujourd'hui disparu) » écrit Damien Semes dans son ouvrage consacré à Battincourt : « Battincourt, un Village, une Âme ».

Après le terrible incendie du 3 septembre 1883 qui détruira la quasi-totalité du village et suscitera une grande vague de solidarité dans tout le pays, le curé Michaëlis devient l'une des chevilles ouvrières du Comité de Secours instauré après la catastrophe dont une plaque commémorative rappelle le triste souvenir dans le porche de l'église paroissiale. Un an plus tard, lors de l'épidémie de typhus, il est à nouveau en première ligne pour venir en aide aux Battincourtois.

Pour son réel dévouement à la population, il est décoré de la Croix Civique de 1^{ère} classe. Vers 1885, à côté de l'ancien presbytère, l'infaigible pasteur fait ériger une chapelle dédiée à Saint Antoine de Padoue aujourd'hui également disparue (elle est détruite en 1897).

A-t-elle été construite avec le fruit de son activité parallèle ? C'est vraisemblable car, même s'il ne réclamait aucune rémunération pour ses prescriptions (et pour cause ...), il demandait de verser une obole à Saint Antoine. Bientôt, il se targuera d'être investi du double titre honorifique de « Monseigneur » et de « Prélat de Sa Sainteté le Pape ». L'hypothèse émise par les archives diocésaines à Namur, est qu'il aurait acheté ce titre gonflant – la chose était possible à l'époque – à l'un de ses « patients », Monseigneur Lavigerie, le fondateur des Pères Blancs.

François Michaëlis administrera la paroisse jusqu'en avril 1889 lorsque l'évêque le nomme curé à Corbion. Cependant, si le week-end il officie bien dans sa nouvelle paroisse, il revient en semaine à Battincourt pour poursuivre ses activités de guérisseur. Il finit par abandonner sa charge pastorale à Corbion et revient s'installer au presbytère battincourtois où, non seulement il poursuit ses consultations, mais il célèbre des messes dans la chapelle Saint-Antoine.

Il entre en conflit avec les desservants de la paroisse : d'abord l'abbé Kipgen qui, lassé, s'en ira à Aubange ; ensuite l'abbé Ley qui arrive en 1895.

En octobre 1894, lassé des remous autour de l'abbé Michaëlis, l'évêque de Namur, Monseigneur Decrolière, interdit la chapelle à la pratique religieuse et fait lire dans toutes les églises du doyenné de Messancy une lettre stipulant qu'aucun office ne peut être célébré à Battincourt en dehors de l'église paroissiale. L'évêque menace en outre de suspension tout prêtre qui désobéirait. Avec le curé Paul Ley, désigné par l'évêque en 1895, Michaëlis trouve à qui parler. Les heurts entre les deux prêtres sont nombreux, fréquents et tournent parfois au vinaigre.

À peine un an après l'arrivée du nouveau pasteur, François Michaëlis, que le rigoureux curé Ley qualifie publiquement de « prêtre interdit », abdique et quitte définitivement Battincourt. Il rachète à sa nièce le domaine de « Rodenbour » à Aubange. Avec l'aide du docteur Laurent et du pharmacien Wagner, tous deux d'Aubange, il y reprend ses recherches homéopathiques et ses consultations non sans arrêter sa « guéguerre » avec l'évêché. Il agrandit le domaine aubangeois qu'il rebaptise en français « Rougefontaine », nom vraisemblablement plus attrayant pour sa patientèle. Quelques jours avant de mourir, il se repent et se soumet à sa hiérarchie (son avis mortuaire mentionnera « résigné à la sainte volonté de Dieu »). Il décède à la rue de Rougefontaine le 30 avril 1902.

Si, manifestement, François Michaëlis, fut un homme plein de contradictions, on ne peut lui dénier une volonté forte, un sens affiné de l'organisation, voire une vision scientifique prémonitoire. On peut aussi lui attribuer un don certain pour l'écriture. En effet, outre des notes sur Battincourt, il a publié une « Vie de Michel-Henri Busch » (1608-1666), ce cordonnier arlonais immigré à Paris et quelque peu précurseur des œuvres sociales. Tout cela suffit-il à réhabiliter quelque peu sa mémoire, dénigrée par le conflit qu'il a lui-même entretenu avec sa hiérarchie catholique ?



Politique

Erratum !

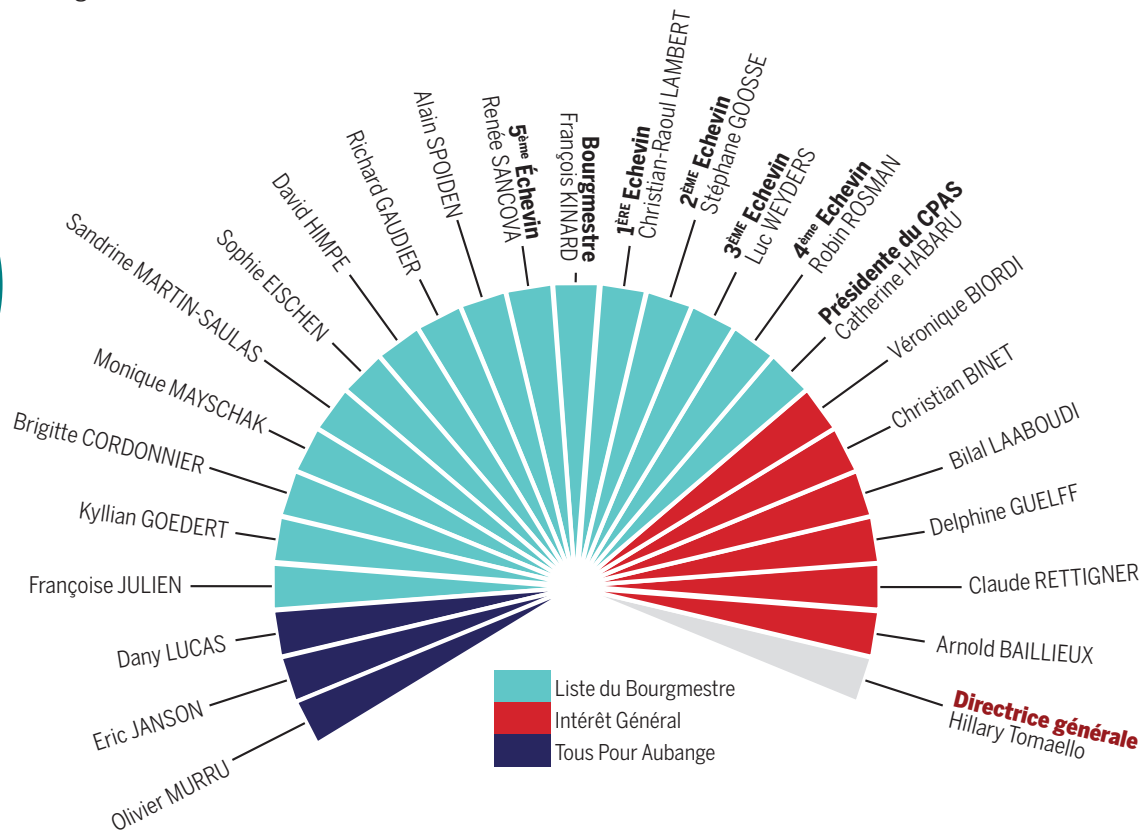
Une erreur s'est glissée dans l'Écho communal de février. Madame Catherine Habaru, Présidente du CPAS, a été élue au sein de la liste du Bourgmestre et non de celle d'Intérêt Général.

Veuillez nous en excuser.



Catherine HABARU
Présidente du CPAS

Attributions :
Affaires sociales
et enseignement



Déclaration d'apparement

En séance du 27 janvier 2025, le Conseil communal a pris acte des **déclarations d'apparement des conseillers communaux**, comme suit :

Groupe « La Liste du Bourgmestre »

1. KINARD François : Les Engagés
2. HABARU Catherine : Les Engagés
3. LAMBERT Christian-Raoul : Les Engagés
4. GOOSSE Stéphane : Mouvement Réformateur
5. WEYDERS Luc : Mouvement Réformateur
6. ROSMAN Robin : Les Engagés
7. SPOIDEN Alain : Les Engagés
8. GAUDIER Richard : Les Engagés
9. SANCOVA Renée : Mouvement Réformateur
10. HIMPE David : Les Engagés
11. EISCHEN Sophie : Les Engagés
12. MARTIN-SAULAS Sandrine : Les Engagés
13. MAYSCHAK Monique : Les Engagés
14. CORDONNIER Brigitte : Mouvement Réformateur
15. GOEDERT Kyllian : Mouvement Réformateur
16. JULIEN Françoise : Les Engagés

Groupe « Intérêt général »

1. BIORDI Véronique : Parti Socialiste
2. BINET Christian : Parti Socialiste
3. LAABOUDI Bilal : Parti Socialiste
4. GUELFF Delphine : Parti Socialiste
5. RETTIGNER Claude : Non apparenté
6. BAILLIEUX Arnold : Parti Socialiste

Groupe « TPA »

1. LUCAS Dany : Mouvement Réformateur
2. JANSON Eric : Parti Socialiste
3. MURRU Olivier : Non apparenté



Les volontaires de la Maison Croix-Rouge Aubange-Messancy se remettent en marche

Vu la satisfaction générale du public de l'année dernière, qui s'était mobilisé malgré une météo carrément détestable, et dans l'espoir que davantage d'amateurs puissent en profiter avec une belle météo, des volontaires de la MCR Aubange-Messancy organisent à nouveau leur marche crépusculaire et balade contée, le vendredi 11 juillet.

Le départ se fera de la **Stuff à Guerlange entre 18h00 et 20h30**, pour le circuit de 8 km dans les bois. À **19h** débutera la balade contée, sur une distance de 3 km dans les alentours du village. Ce sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir quelques pans du folklore local, à partir de la légende du Junker Diets.

À cette occasion nous retrouverons les plaisirs de la dégustation avec un stand de bières et limonades de la brasserie Millevertus, plus petite restauration.

Les bénéfices de la soirée seront consacrés à nos actions sociales, notamment l'épicerie sociale ouverte dans les locaux de Bellevue à Athus.

Venez nombreux, pour les soutenir dans leurs projets

Pour toute info supplémentaire, contactez Michèle Majérus, Présidente, au 0473 56 29 09 ou par courriel à l'adresse michele.majerus@volontaires.croix-rouge.be.

Rendez-vous sur notre page Facebook: Maison Croix-Rouge Aubange-Messancy et, pour les questions de fond, sur le site officiel de la Croix-Rouge: www.croix-rouge.be



Votre enfant est un adolescent à besoins spécifiques ?



NOUVELLE
ÉCOLE
SECONDAIRE
SPÉCIALISÉE
À BERTRIX

Ecole de la Province de Luxembourg (EPL)
LES GRANDS PAS

Favorise l'autonomie, l'épanouissement et
l'insertion socio-professionnelle



Inscriptions ouvertes pour
la rentrée 2025-2026
Contactez la directrice
Sarah Piret : 086/34.94.83
s.piret@province.luxembourg.be



PROVINCE DE
LUXEMBOURG

Ça, c'est la Province!



WWW.PROVINCE.LUXEMBOURG.BE

Alter & GO



Services d'accompagnement handicap & inclusion

Les services accompagnent la personne en situation de handicap tout au long de son parcours de vie. L'accompagnement proposé par la structure provinciale Alter & GO se veut individualisé. Ils travaillent avec les compétences des personnes en situation de handicap et/ou leurs familles pour les aider à développer leur projet.

Les deux services spécifiques sont :

- Alter & GO SURDITÉ, destiné aux adultes sourds et malentendants dès 18 ans
- Alter & GO AUTISME, destiné aux jeunes et adultes autistes dès l'âge de 6 ans

Contact : 30 Rue Zénobe Gramme, Arlon 6700
063/ 21 24 07 - alter&go@province.luxembourg.be
<https://altergosite.wordpress.com>

Le Tisserand

Service mobile de soutien à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques dans les structures d'accueil petite enfance et accueil temps libre en province de Luxembourg

Adresse :

Rue de l'Hydrion, 115 Bte 11, 6700 Arlon
Téléphones : 063/242528, 063/242526,
letisserand@promemploi.be
<http://www.promemploi.be/projets-et-services/le-tisserand/>

Le CPAS recherche des bénévoles



Vous êtes disponible et souhaitez vous investir bénévolement ?

Pourquoi ne pas rejoindre le CPAS d'Aubange ! En vous engageant comme volontaire, vous contribuez concrètement à des services essentiels tels que le transport de personnes âgées (Mobil'Aînés) ou la livraison de repas à domicile. Une manière utile et valorisante de mettre votre temps et vos compétences au service des autres, tout en intégrant une équipe engagée et solidaire.

Chauffeur pour les services Mobil'Aînés

Le CPAS recherche des personnes disponibles pour effectuer des déplacements en semaine, du lundi au vendredi, entre 7h30 et 16h00.

Le profil souhaité :

- Être titulaire d'un permis de conduire B ;
- Maîtriser le français oral et écrit ;
- Avoir une bonne connaissance du territoire de la Ville et de ses environs.

Livraison de repas à domicile

La mission consiste à livrer les repas aux bénéficiaires sur le

territoire de la Ville d'Aubange, entre 9h30 et 13h30.

Deux profils sont possibles :

- Un chauffeur disposant d'un permis B et connaissant bien le territoire communal ;
- Une personne accompagnante, pour aider à la distribution des repas aux côtés du chauffeur.

Conditions et avantages :

- Les volontaires bénéficient d'un défraiement forfaitaire dans les limites légales ;
- Jusqu'à 41,48 € par jour et 1.659,29 € par an ;
- Remboursement des frais réels de déplacement (max. 0,4269 €/km pour la période du 01/01/2024 au 31/03/2024), dans la limite de 2.000 km par an, sur présentation d'un justificatif (date, trajet, motif, kilométrage et coût).

Intéressé(e) ?

Envoyez votre candidature par courriel à info@cpasaubange.be, en mentionnant vos coordonnées complètes. Le CPAS vous recontactera pour faire le point sur vos disponibilités.

Pour d'autre secteurs dans le bénévolat, le service cohésion sociale est à votre disposition : 063/37 20 40, cohesionsociale@aubange.be.

The sorority

Join the Sorority est une application d'entraide internationale sécurisée, dédiée aux femmes et aux personnes issues des minorités de genre.

Avec plus de 270.000 membres vérifiés et plus de 900.000 téléchargements, elle offre une plateforme pour lutter contre la violence, le harcèlement et la discrimination. L'application permet de localiser une victime, de contacter la police, d'établir un contact visuel pour lui venir en aide et de définir des lieux sûrs pour assurer sa sécurité. Plus de 17.000 utilisateurs proposent également des lieux sûrs pour aider les victimes à fuir rapidement.

Plus d'infos sur leur site internet : <https://www.jointhesorority.com/>

TU N'ES PAS SEUL.E



Disponible sur

THE SORORITY



Application et espace d'entraide sécurisée pour agir efficacement contre les situations de violence, d'isolement et de harcèlement.

Dispositif reconnu et labellisé

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Gendarmerie

POLICE NATIONALE

PREFECTURE DE POLICE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

ENSEMBLE. PARTOUT. MAINTENANT.

@jointhesorority #jointhesorority

Environnement

Décrochage des onduleurs

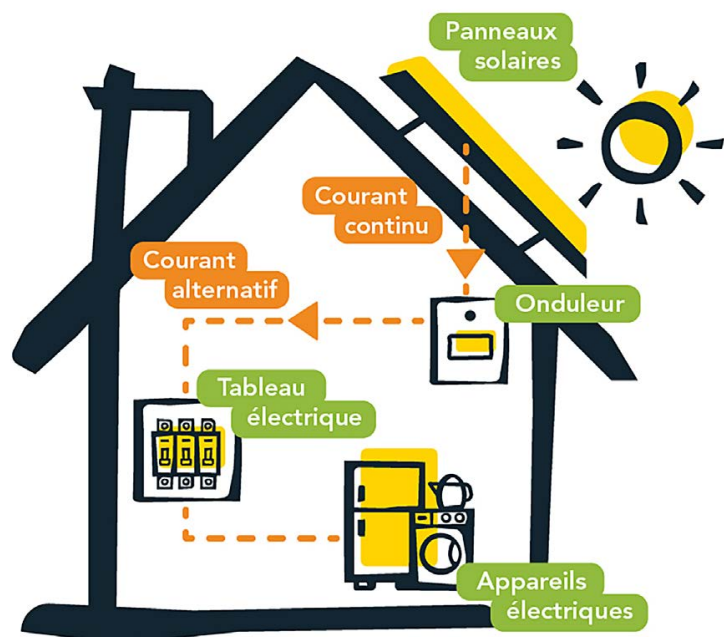
De nombreux propriétaires ont installé, ou sont en train de mettre en place, des panneaux solaires photovoltaïques sur leurs habitations, que ce soit pour des raisons écologiques, économiques, ou les deux. Il est important de noter qu'il n'existe malheureusement plus d'incitations financières telles que des primes, des subsides ou autres aides pour ce type d'installation. Par ailleurs, depuis début 2024, le mécanisme de compensation (compteur tournant à l'envers) a été supprimé. Toutefois, il reste possible de revendre l'excédent de production d'électricité à son fournisseur, selon un tarif fixé par ce dernier.

Le nombre d'installations mises en service a connu une véritable explosion en 2023, notamment en raison de l'attractivité du mécanisme de compensation. Cependant, cette forte augmentation a engendré certaines conséquences, parmi lesquelles le phénomène du décrochage des onduleurs. Ce phénomène survient lorsque la tension du réseau dépasse les 253 Volts pendant plus de 10 minutes, entraînant une coupure automatique de l'onduleur. Cette surcharge de tension est principalement causée par l'injection massive d'électricité sur le réseau, surtout en période de fort ensoleillement, alimentée par les installations photovoltaïques.

Le gestionnaire de notre réseau de distribution, ORES, est pleinement conscient de cette problématique et met en œuvre des solutions sur le terrain pour limiter ces désagréments, parmi d'autres initiatives.

Que pouvons-nous faire lorsque nous constatons le décrochage de notre onduleur ?

- Vérifier si votre quartier est susceptible de connaître des décrochages ainsi que la planification des interventions faites par ORES sur la carte suivante : <https://www.ores.be/pannes-et-interruptions/cartographie>
- Signaler les problèmes : <https://www.ores.be/pannes-et-interruptions/onduleur-decroche>



- Procéder à l'installation d'un compteur communicant : <https://www.ores.be/particulier/compteur-communicant-fonctionnement>
- En dernier recours, relayer l'information auprès de l'administration communale qui ne pourra que la relayer auprès d'ORES. La Ville d'Aubange **ne dispose d'aucun moyen** autre que celui-là pour cette problématique.

Le compteur communicant s'avère très utile pour suivre et analyser vos consommations via l'application **MyORES** (première étape pour ensuite maîtriser sa consommation), communiquer automatiquement les index pour la régularisation des factures d'électricité et bien d'autres fonctionnalités et avantages.

Jean LEMAIRE, Coordinateur POLLEC, : lemairej@aubange.be ou par téléphone au 063/43.03.79.

Repair Café

Jeter ? Pas question !

Le 2^{ème} dimanche de chaque mois de 9h à 12h à Aix-sur-Cloie maison de quartier, rue Reifenberg (sauf pour les mois de juillet et août)

Le Repair Café est une initiative proposée par des bénévoles afin de lutter contre le gaspillage en réparant vos objets cassés, abîmés ou en panne.

Vous avez un appareil électro qui ne fonctionne plus ?

Une chaise cassée ? Un couteau usé ? Des vêtements abîmés ?

Venez apprendre à les réparer en compagnie de bénévoles expérimentés !

Infos et contact : Ville d'Aubange - service cohésion sociale
063/37 20 40 - 0499/19 09 80

cohesionsociale@aubange.be -  repair cafe - Ville d'Aubange

Pour les personnes ayant des difficultés de mobilité, une solution de transport peut être proposée. Les réservations se font durant les heures d'ouverture du service cohésion sociale, au plus tard le vendredi matin précédent la séance du mois.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles.

Si ce genre d'initiative vous intéresse
n'hésitez pas à nous contacter.



Environnement

Donnez une seconde vie à vos objets grâce à l'espace réemploi des recyparcs

Vos objets encore en bon état peuvent aujourd'hui facilement entamer une nouvelle vie. En effet, depuis décembre, notre recyparc est équipé d'un espace réemploi : un conteneur muni d'étagères spécialement dédié à la collecte d'objets réutilisables.

Parmi les 30 filières disponibles dans les recyparcs, 27 sont destinées au recyclage. Mais certaines permettent aussi le réemploi direct, c'est-à-dire la réutilisation d'objets sans passer par une transformation industrielle. Un plus pour l'environnement... et pour le portefeuille de ceux qui en bénéficieront ensuite !

Quels objets déposer ?

Vous pouvez y déposer :

- du petit mobilier
- des objets de décoration, des bibelots
- du matériel de puériculture
- des jouets,
- des articles de sport

... à condition qu'ils soient propres, non cassés et en bon état général.

Que deviennent vos dons ?

Les objets déposés sont récupérés par l'une de 8 associations partenaires d'IDELUX Environnement. Les objets sont ensuite proposés à la vente dans des magasins de seconde main ou redistribués via des donneries locales.

Pour notre recyparc, c'est l'association Ressourcerie Famenne Ardenne & Gaume

Une manière concrète d'agir pour la planète et la solidarité, à votre échelle.

Déposez vos objets dans l'espace réemploi, c'est réduire les déchets, encourager l'économie circulaire et soutenir des initiatives locales solidaires. Alors, la prochaine fois que vous passez au recyparc, pensez-y : ce qui ne vous sert plus peut encore servir à d'autres !

Toutefois, si vous ne disposez pas des moyens pour vous rendre dans un recyparc, **sachez que la Ressourcerie continue à proposer une collecte gratuite à domicile.** Il vous suffit de les contacter au **0800 118 78** pour programmer la collecte de vos objets et meubles en bon état.

Les biens de seconde main de qualité sont vendus à petits prix dans des magasins et friperies locales de la province du Luxembourg :

Terre Factory Shopping Messancy

Rue des Ardennes 8, 6780 Messancy

Du lundi au samedi de 9h30 à 18h

<https://www.ressourcerie-fag.be/>



**COLLECTE GRATUITE
À DOMICILE**

Nous récupérons vos **biens réutilisables** en bon état :
bibelots, livres, vaisselle,
décoration, jouets, meubles...

Planifiez votre collecte gratuitement :

0800 11 878



Déchets : Chiffres de la répression 2024

Portons un regard sur les actions répressives menées par nos agents constatateurs communaux. Durant l'année 2024, **169 PV ont été rédigés par nos agents**, principalement pour des abandons de déchets. Une grande partie de ces PV concernait le centre d'Athus, particulièrement surveillé par nos agents.

Pour ces dossiers et en complément d'autres amendes administratives infligées, **18 ramassages de déchets** ont été effectués dans les rues dans le cadre de travaux d'intérêt général, proposés lors de médiations, ayant ainsi permis de récolter **34 sacs poubelle de détrit**.

Nous remercions nos agents constatateurs ainsi que le service médiation pour leur travail.

Vous trouverez via ce Code QR **une vidéo** pour expliquer : La lutte contre les infractions environnementales pour un environnement de meilleure qualité.



N'hésitez pas à télécharger l'application **FixMyStreet** pour signaler des problèmes dans l'espace public, que ce soit : des dépôts clandestins, des amas de petits déchets sauvages ou toute autre dégradation ...



Le grand nettoyage de printemps

Pour la onzième année consécutive, la Ville d'AUBANGE a participé au Grand Nettoyage de Printemps, qui s'est tenu du 20 au 23 mars 2025.

Cette édition a une fois de plus démontré l'engagement de nos citoyens : près de 345 personnes (habitants, comités de quartier, mouvements de jeunesse, agents communaux ...) ont uni leurs forces pour débarrasser notre Ville de nombreux déchets. Bravo à tous les participants pour leur énergie et leur sens de la collectivité !

À GUERLANGE, la matinée s'est terminée dans une ambiance conviviale autour d'un bol de soupe, de boissons, de quelques grignotages et d'un moment de sensibilisation, grâce à la distribution d'ardoises décorées, réalisées par Monsieur Stéphane HOFFELT.



Utilisation des chemins agricoles : ce qu'il faut savoir

A la belle saison, vous envisagez peut-être une promenade sur l'un des chemins agricoles, tels que le chemin Barolat (HALANZY) ou encore le chemin du Méteil (entre AIX-SUR-CLOIE et BATTINCOURT).

Cependant, certains véhicules empruntent ces chemins pour du transit dans le but de contourner des ralentissements de circulation ou des travaux en cours.

Ces chemins sont signalés via les panneaux F99c : Début du chemin réservé à la circulation des véhicules agricoles, piétons, cyclistes, cavaliers et conducteurs de speed pedelecs.

Voici un rappel des règles en vigueur, conformément à l'article 22octies du Code de la Route :

Qui peut circuler et comment ?

- Les piétons, cyclistes, cavaliers et certains conducteurs de speed pedelecs (lorsque leur symbole est affiché sur les panneaux) peuvent utiliser ces chemins sur toute leur largeur.
- Les véhicules agricoles et les engins d'entretien sont également autorisés, tout comme les propriétaires accédant à leurs parcelles avec leur véhicule personnel, quelle qu'en soit la raison. Pour ceux-ci, une vignette, disponible auprès du service Mobilité de la Ville d'Aubange, doit être apposée sur le pare-brise du véhicule utilisé.
www.aubange.be/services-communaux/mobilite



Comportement attendu :

- Les usagers doivent veiller à ne pas entraver la circulation sans nécessité ni se mettre mutuellement en danger.
- Les véhicules motorisés, notamment agricoles, doivent redoubler de prudence en présence d'autres usagers.

Limitation de vitesse :

- La vitesse maximale est fixée à **30 km/h**, qu'il s'agisse de véhicules motorisés ou non.

En résumé, ces chemins sont conçus pour être partagés dans le respect et la sécurité de tous, afin que chacun puisse en profiter pleinement. Bonne balade !

Manifestations et organisation d'événements

Avec l'arrivée des beaux jours, nombreux sont ceux qui souhaitent organiser des événements. Il est important de noter que, que ce soit sur un terrain privé ou dans l'espace public, toute manifestation publique requiert une demande d'autorisation auprès de l'administration communale. Par ailleurs, tout organisateur d'un événement à caractère sportif, culturel ou social, rassemblant du public, doit soumettre au coordinateur de la planification d'urgence un formulaire de dossier de sécurité dûment complété, et ce, au moins **60 jours** avant la date prévue de la manifestation.

Service manifestations et planification d'urgence :

manifestations@aubange.be

+ 32 63 43 03 96

Formulaire de dossier de sécurité via ce Code QR



Citoyenneté

Retour sur les Mérites Sportifs et Culturels 2024

Le samedi 22 mars dernier, la Ville d'Aubange, en collaboration avec les bibliothèques communales, la RCA d'Aubange, la Province de Luxembourg et la Fédération Wallonie-Bruxelles, et avec le soutien du Centre culturel d'Aubange ainsi que du Syndicat d'Initiative, a mis à l'honneur les talents qui font vibrer notre Ville à l'occasion de la cérémonie des Mérites Sportifs et Culturels 2024.

Organisée dans la chaleureuse Salle de la Harpaille au Domaine de Clémara, la soirée a rassemblé de nombreux citoyens venus saluer les performances et les engagements exceptionnels de leurs concitoyens. Athlètes, artistes, associations culturelles ou citoyens investis dans la vie communautaire : chacun des lauréats a été applaudi pour sa contribution à la richesse et à la dynamique de notre ville.

La cérémonie officielle a été suivie d'un moment de convivialité, propice aux échanges entre les lauréats, leurs proches et les représentants de la Ville.

Cette édition 2024 des Mérites Sportifs et Culturels a une fois de plus démontré combien Aubange regorge de talents et d'initiatives qui méritent d'être mises en lumière. Plus qu'un simple événement, cette soirée fut un véritable hommage à la vitalité de notre ville et à tous ceux qui, par leur passion, contribuent à en faire un lieu de vie inspirant et fier de ses citoyens.

Mérite culturel individuel Jean Lebon 2024: Marie-Anne LORGÉ

Pour son blog et sa volonté de propager la lecture au-delà des frontières.

Actrice de théâtre et durant une longue période directrice de la rubrique culture pour l'hebdomadaire luxembourgeois "Le Jeudi", Marie-Anne LORGÉ est une boulimique de Culturel. Aujourd'hui, au travers d'un blog original qu'elle anime avec constance et efficacité, elle fait vivre les Arts et la Culture bien au-delà de nos frontières.

<https://www.marie-anne-lorge.com>

Mérite culturel collectif 2024 : École communale d'Aix-sur-Cloie

Pour le clip musical "Sauver l'eau, c'est BRAVO !"

Dans le cadre d'un projet créatif et pédagogique, les élèves des sections maternelle et primaire de l'École d'Aix-sur-Cloie ont collaboré avec Jonathan PATON pour réaliser un clip vidéo musical intitulé "Sauver l'eau, c'est BRAVO !". De l'écriture des paroles à l'enregistrement du son en passant par la réalisation du clip, les enfants ont été tout à tour acteurs, réalisateurs et producteurs. Leur chanson met en lumière l'importance de la préservation de l'eau, un bien précieux à protéger (**article à découvrir page 13**)



Mérite culturel évènementiel 2024 : Martine MEUNIER et Emmanuel GRÉGOIRE

Pour leur exposition "Trait-Portrait".

Organisée du 30 novembre au 15 décembre 2024, cette exposition à caractère international a rassemblé 13 artistes dont le thème du portrait était le fil conducteur. Les visiteurs ont pu s'immerger dans divers thèmes, matériaux et techniques. Le contraste était d'autant plus saisissant que se côtoyaient le noir et blanc des photos argentiques en opposition aux gammes colorées ou encore des sculptures brutes face à d'autres soigneusement polies.



Mérite culturel d'honneur 2024 : Allan WEICKER

Pour son investissement au sein de la chorale "Les Chœurs de Lorraine".

Passionné de musique depuis son plus jeune âge, Allan WEICKER fait ses premiers pas dans cet univers à l'âge de 9 ans en rejoignant les "Chœurs de Lorraine" d'Aubange. Il continue son parcours en suivant une formation musicale et en prenant des cours de chant. En outre, il s'adonne au piano et, depuis 2019, suit, entre autres choses, des études dans la direction de chorale. Actuellement, il a repris la direction de la chorale "Les Chœurs de Lorraine" et lui a donné une belle impulsion.



Citoyenneté

Mérite sportif 2024 : Damien MATAIGNE

Athlète spécialisé dans l'ultra-trail.

Damien MATAIGNE s'est illustré dans plusieurs compétitions d'endurance, démontrant une détermination et une passion remarquables pour cette discipline exigeante. Parmi ses performances notables, on retrouve en octobre 2024 sa participation au Grand Raid de La Réunion, connu sous le nom de «Diagonale des Fous», une course de 175 km avec un dénivelé positif de 10 107 mètres, qu'il a terminée en 36 heures, 53 minutes et 35 secondes, se classant 114^{ème} sur 2 013 participants.



Effort sportif 2024 : Fabrice GODFRIND

Triathlète passionné et déterminé.

Sourd de naissance, Fabrice GODFRIND est le parfait exemple d'inclusion dans le domaine sportif. Affilié au club de triathlon du Powermaxx, il a déjà clôturé plusieurs "Ironman". Rappelons que ces épreuves sont très exigeantes puisqu'elles consistent à parcourir 3,8 km de natation, 180 km de vélo et 42,195 km de course à pied, d'une traite !



Effort sportif 2024 : Arnaud NOIRHOMME

Jeune cycliste talentueux membre de la Remco Evenepoel Academy.

Arnaud NOIRHOMME est un jeune cycliste prometteur. Il évolue dans la catégorie junior et se distingue par sa détermination et son talent sur le vélo. Passionné de cyclisme depuis son plus jeune âge, il enchaîne les compétitions et cherche constamment à progresser pour atteindre les sommets.

Mérite sportif d'honneur 2024 : Jacky BINDA

Jacky BINDA, figure incontournable du karaté en Province de Luxembourg ! Fort de plus de 50 ans de carrière, tant comme pratiquant que comme entraîneur, il fait partie des pionniers de la discipline dans la région. Arbitre international reconnu, il a également occupé les fonctions d'entraîneur au sein de la Fédération francophone de karaté et d'arts martiaux. Son parcours l'a conduit à fonder plusieurs clubs et à entraîner l'équipe nationale

du Maroc. Une distinction méritée pour un homme qui a largement contribué au développement et au rayonnement du karaté, ici et à l'international.



Effort sportif 2021 : Florian FRIPPIAT

Florian FRIPPIAT est un nageur talentueux, passionné par la natation depuis son plus jeune âge. Florian s'entraîne assidûment pour améliorer ses performances et atteindre de nouveaux sommets. Son dévouement et son travail acharné font de lui un espoir prometteur dans le domaine de la natation belge.



Effort sportif 2022 : Florestan PIREAUX

Florestan PIREAUX est un jeune athlète talentueux originaire d'Aubange. Passionné par le sport, il s'est rapidement illustré dans sa catégorie en décrochant plusieurs distinctions. Grâce à sa détermination et à son engagement, il représente un espoir prometteur pour l'athlétisme belge. Toujours prêt à repousser ses limites, Florestan continue de s'entraîner avec rigueur et ambition, visant de nouvelles performances sur la scène sportive.

Espoir sportif 2022 : Hugo THILL

Plongé dans le grand bain depuis l'âge de 3 ans, Hugo THILL participe à des compétitions de natation depuis 2019 pour la Belgique et le Luxembourg. Il est actuellement en Fédération Luxembourgeoise de natation (FLNS). Ce jeune talent s'entraîne 6 jours sur 7 en plus de ses compétitions le week-end.



Citoyenneté

« Sauvez l'eau, c'est bravo » : le clip qui fait des vagues jusque dans les maisons !

Des élèves engagés, un projet collectif et un message fort pour l'environnement.



À travers leur clip « Sauvez l'eau, c'est bravo », les élèves de l'école d'Aix-sur-Cloie ont su conjuguer créativité, engagement et collaboration. Écrit par les élèves de 6^{ème} primaire eux-mêmes, rythmé par du bodyclapping imitant les sons de l'orage ou de la pluie, ce projet original a vu le jour grâce à l'implication de tous les enfants... et à une belle rencontre. Jonathan Paton, réalisateur sous le nom En1clip, a porté le projet avec l'équipe pédagogique. Ensemble, ils ont su créer le lien avec le spectacle de fin d'année qui était sur le thème de l'eau. Le clip s'est alors intégré harmonieusement au programme scolaire, devenant un véritable fil rouge pédagogique.

Si l'objectif premier était pédagogique et citoyen, le clip a rencontré un écho bien plus large que prévu. Les élèves, très fiers de leur

réalisation, n'ont pas hésité à la partager autour d'eux : lors de la marche parrainée de l'école, par exemple, ils montraient fièrement leur vidéo. L'impact va même au-delà de la classe : une accueillante extrascolaire a repris les paroles du morceau pour les chanter avec les enfants lors des activités en pleine, preuve de l'enthousiasme généré.

La surprise a été d'autant plus grande lorsque le clip a remporté le Mérite culturel collectif 2024 assorti d'un soutien financier. « Je n'avais même pas pensé à nous inscrire aux mérites à vrai dire. C'est Jonathan qui a saisi l'opportunité et m'a conseillé de nous inscrire », nous raconte Laurence Mancini, la directrice de l'école. Une reconnaissance bienvenue, que l'école envisage de valoriser de manière concrète pour les élèves : en offrant une animation culturelle, un spectacle, ou... en investissant dans un deuxième projet créatif. L'équipe enseignante est en pleine réflexion !

Un projet aux multiples retombées

Au cœur de cette démarche : les élèves eux-mêmes. Investis du début à la fin, ils ont pleinement porté ce projet, qui a trouvé un écho bien au-delà de la salle de classe. Deux membres du conseil des enfants nous l'expliquent.

Sacha, 6^{ème} primaire : « à la maison, on prend davantage de douches que de bains désormais, on fait attention au temps du lavage des mains, on utilise une citerne à eau de pluie... Bref, on a conscience que l'eau est précieuse ! »

Emilien, 5^{ème} primaire : « j'ai adoré apprendre de nouvelles choses et que l'on soit tous réunis autour de ce projet, on s'est beaucoup amusé ».



Budget participatif 2025 : à vous de voter pour les projets qui feront bouger notre Ville !

Le Collège communal a procédé à la sélection des projets qui lui ont été soumis, en veillant à leur faisabilité, leur intérêt général et leur impact positif sur le territoire. Désormais, place aux votes pour le **budget participatif 2025** : choisissez les projets que vous souhaitez voir réalisés près de chez vous !

Aménagements, matériel pour les animations locales... Plusieurs idées ont été proposées par les habitants, et **les projets retenus attendent votre vote avant le 15 juin 2025**.

Pour participer, rendez-vous sur la **page Facebook Ville d'Aubange**.

<https://www.facebook.com/VilleDaubange>

C'est simple, rapide, et chaque vote peut faire la différence !

Faites entendre votre voix !



Célébration des Jubilaires 2024-2025



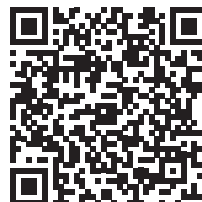
La Ville d'Aubange est fière de célébrer, tout au long de l'année 2024-2025, les couples jubilaires. La plupart fêtent leurs 50 ans de mariage. Ces décennies passées ensemble sont un témoignage de leur amour, de leur engagement et de leur complicité. Nous saluons également le couple fêtant ses noces de palissandre en mars!

C'est avec fierté que nous mettons à l'honneur ces couples exceptionnels, véritables modèles de stabilité et de longévité. Leur parcours inspire et enrichit notre communauté, et nous sommes heureux de célébrer ces moments forts de leur vie.

À cette occasion, nous remercions ces couples qui, par leur exemple, contribuent à l'unité et à la richesse de notre ville. Félicitations à eux pour ces années de bonheur partagé !



La Ville d'Aubange recrute



Travaux attendus et adaptations de mobilité

Après de longs mois d'attente, plusieurs chantiers de grande envergure vont enfin démarrer en ville. Certains sont déjà en cours, d'autres vont débuter dans les prochaines semaines. Tous ont un objectif commun : améliorer le cadre de vie local et répondre à des besoins souvent exprimés par les habitants. Pour accompagner ces travaux, diverses adaptations ont été mises en place. Voici un point complet pour bien comprendre ce qui se passe cet été sur notre territoire.

Athus – Avenue de Luxembourg

Actuellement, les travaux à l'Avenue de Luxembourg se poursuivent et devraient se terminer fin juin si aucun retard n'est à accuser.

Pour ce chantier, quelques adaptations ont dû se faire : d'abord, une déviation de la circulation vers l'Avenue de l'Europe ou par la rue de Rodange ; ensuite, le déplacement du marché hebdomadaire sur la Place du Brüll afin de faciliter son accès.

Toutefois, certains chantiers débuteront simultanément à ces derniers et compliqueront la traversée d'Athus.

Aubange – Avenue Champion

Du 28 avril au 11 juillet 2025, la société Engetec sa (agissant pour Ores) procèdera à l'ouverture en accotement et en voirie pour des travaux de pose de câbles haute tension à l'Avenue Champion à Aubange.

La circulation alternée se fera en demi-chaussée et sera régulée ponctuellement au moyen de feux tricolores, et limitée à 30 km/h, depuis le passage à niveau jusqu'à hauteur de la station de lavage. Afin de minimiser l'impact sur la circulation routière, l'utilisation ponctuelle des feux tricolores se fera entre 9 h et 15 h.



Entre Pétange et Athus

A partir du 12 mai 2025 à 9h, la route N5B entre Pétange et Athus sera mise en circulation alternée pour une durée d'environ 4 semaines. Ces travaux sont réalisés par le Grand-Duché de Luxembourg afin de stabiliser des voiries à la suite d'un léger glissement de terrain.



Athus – Grand-Rue

La réfection de la Grand-Rue à Athus s'est fait désirer mais les travaux de la Région Wallonne débuteront mi-juin pour se terminer mi-septembre 2025 (sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier). Le marché hebdomadaire a, lui, été temporairement déplacé sur la Place du Brüll pour rester facilement accessible.

Les travaux de l'Avenue de Luxembourg ont préparé le début de ce chantier de grande ampleur, détaillé en plusieurs phases. Durant toute leur durée, le trafic de transit sur la N88 sera dévié depuis Aix-sur-Cloie au giratoire N88/N813 vers la N88a et la N804.

Toutes les informations précises vous seront communiquées sur notre site internet au fur et à mesure.

Phase 1 – du 2 juin au 10 juin

Quelques réparations sur le pont du chemin de fer, la mise en conformité des passages piétons et la modification du carrefour avec la rue Haute. Ces travaux seront réalisés en laissant la voirie ouverte à la circulation dans les 2 sens, hormis éventuellement de temps à autre des feux de circulation sur le pont. Il y a aura cependant des rétrécissements de voirie sur la N88, et la rue Haute sera probablement mise en sens unique au niveau du carrefour, voire fermée pendant un court délai. Si la rue Haute doit être mise en sens unique, celui-ci sera dans le sens rentrant depuis la N88.

Pendant cette phase, des feux de chantier sur le pont pourraient être installés. En ce cas, les feux tricolores du carrefour de la gare seront en orange clignotant.

Phase 2 – du 12 au 18 août

Fermeture de la voirie entre la frontière et le carrefour avec la rue de Rodange non compris.

Territoire

Phase 3 – du 18 au 26 août

Fermeture de la voirie depuis le carrefour rue de Rodange compris jusqu'au carrefour avec la rue du Centre et la rue des Artisans non compris.

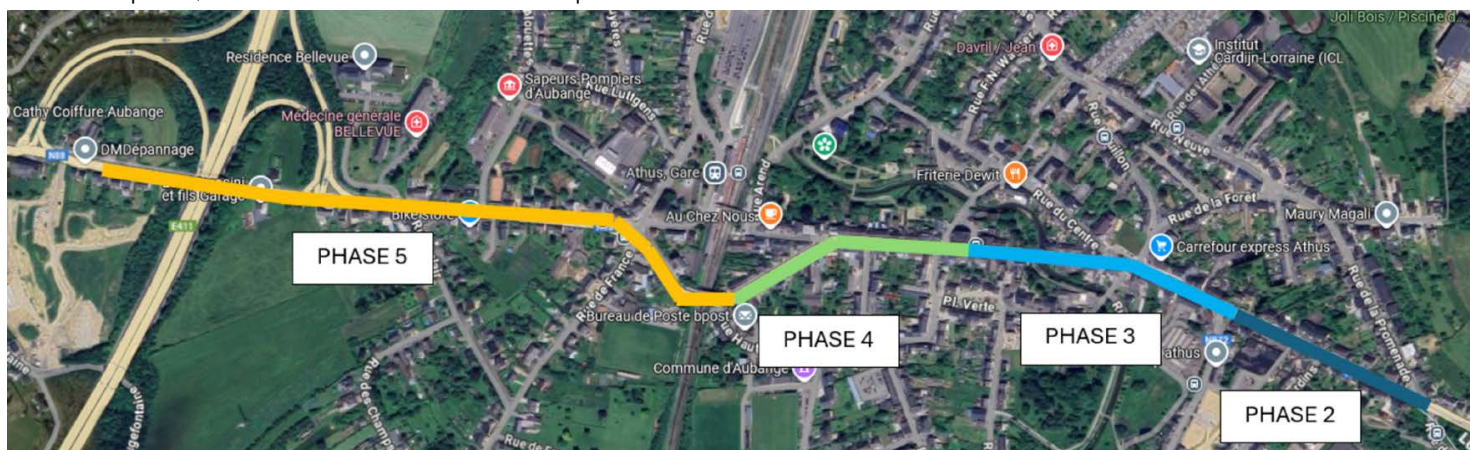
Phase 4 – du 26 août au 2 septembre

Fermeture de la voirie depuis le carrefour avec la rue du Centre et la rue des Artisans compris jusqu'au carrefour de la rue Haute. Dans cette phase, la moitié de ce carrefour sera comprise.

Phase 5 – du 2 au 10 septembre

Fermeture de la voirie en demi-chaussée depuis le carrefour avec la rue Haute (seconde moitié) jusqu'à la BK 2 (devant le n° 61 rue d'Athus). Durant cette phase, la circulation restera possible dans le sens vers Luxembourg.

Veuillez nous excuser pour les désagréments éventuels occasionnés par ces chantiers. L'utilisation du train pour se rendre au Grand-Duché sera donc vivement recommandée.



Propreté des voiries : la sécurité en jeu

La fin de l'été annonce le début de la récolte des cultures, une période chargée pour nos agriculteurs qui s'activent de part et d'autre du territoire. Evidemment, les rues sont souvent souillées à la suite des passages de véhicules agricoles, la météo belge ne rendant pas toujours la tâche facile... Malheureusement, ces dégradations affectent non seulement la propreté de la voie, mais aussi la sécurité et la viabilité de l'infrastructure communale. En outre, en temps de pluie, la boue et des restes de culture migrent dans les avaloirs ce qui a pour conséquence d'empêcher l'évacuation de l'eau.

Pour toutes ces raisons, nous tenons à vous rappeler les dispositions prévues dans le Règlement général de Police : infractions en matière de voirie communale, tel que stipulé dans le Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale. Plus précisément, le Chapitre 1 définit les infractions de troisième catégorie :

Article 102 : Endommagement/Dégradation : Selon l'article, les personnes qui, volontairement ou par défaut de prévoyance ou de précaution, dégradent ou endommagent la voirie communale, ou portent atteinte à sa viabilité ou sa sécurité, sont considérées en infraction de troisième catégorie.

Article 119 : De la remise en état des lieux : Pour les infractions visées aux Articles 102 à 105, l'autorité communale met en demeure l'auteur présumé de l'infraction de mettre fin aux actes constitutifs d'infraction et, si nécessaire, de remettre ou faire remettre la voirie en état.

Cette mise en demeure est adressée par recommandé et précise le délai imparti au contrevenant pour s'exécuter.

Si l'auteur présumé de l'infraction n'a pas remis ou fait remettre la voirie communale en état dans le délai imparti, l'autorité communale peut y procéder elle-même ou y faire procéder, le coût des travaux de remise en état étant, dans ce cas, récupéré à charge de l'auteur de l'infraction.

Par conséquent, les agents habilités à constater de telles infractions peuvent, selon le cas, adresser un simple avertissement, ordonner une remise en état des lieux ou imposer une amende.

De plus, nous rappelons également l'article 7.3 du Code de la route : « Il est défendu de gêner la circulation ou de la rendre dangereuse, soit en jetant, déposant, abandonnant ou laissant tomber sur la voie publique des objets, débris ou matières quelconques, soit en y répandant de la fumée ou de la vapeur, soit en y établissant quelque obstacle ».

Afin d'assurer la sécurité de tous, veillons à ce que les chemins empruntés par ces véhicules soient nettoyés après leur passage afin de préserver l'état des routes et de respecter les règlements en vigueur.



Nous vous remercions pour votre travail et votre collaboration.

Commerce équitable :

La Ville d'Aubange confirme son engagement pour le commerce équitable avec un score remarquable au Fair-O-Mètre !

La Ville d'Aubange a démontré une fois de plus son engagement en faveur du commerce équitable en obtenant l'excellent score B au Fair-O-Mètre, l'évaluation bisannuelle des communes titrées. Cette performance souligne les efforts continus de la Ville pour promouvoir un monde plus juste et durable.

Le Fair-O-Mètre, qui évalue l'engagement des communes labellisées «Commune du Commerce Équitable», révèle que 65 % d'entre elles ont décroché un score A ou B, les meilleures distinctions possibles. Un résultat qui confirme que le commerce équitable est bien plus qu'un titre, mais une démarche active vers un changement durable.

Un engagement concret de la Ville d'Aubange

L'obtention de ce résultat est le fruit de plusieurs initiatives menées à Aubange :

- **Achats responsables** : la ville favorise les produits issus du commerce équitable dans ses achats publics.
- **Collaboration locale** : le partenariat avec les commerces, l'Horeca, les écoles et les entreprises locales est renforcé pour promouvoir des choix de consommation plus équitables.

Des panneaux routiers dans chaque localité

Peut-être les avez-vous déjà aperçus ? Les panneaux routiers « Commune du Commerce Équitable » ont été déployés dans chacune des entités de la Ville d'Aubange. Merci à l'ADL et au Service Travaux pour la sélection des lieux et l'installation de ces panneaux.

Une dynamique régionale en forte croissance

Actuellement, 59 communes en Fédération Wallonie-Bruxelles portent fièrement ce titre, soit près d'une commune sur cinq ! La campagne continue de se développer avec huit nouvelles communes labellisées depuis 2023, dont Aubange, preuve d'un engagement croissant dans la région.

«La progression de cette campagne est remarquable», souligne Caroline Laroye, coordinatrice de la campagne. «Non seulement de nouvelles communes nous rejoignent, mais celles déjà titrées redoublent d'efforts pour maintenir ou aller encore plus loin dans leurs engagements.»

Le Fair-O-Mètre, réalisé par 81 % des communes labellisées, montre que l'engagement ne s'arrête pas à l'obtention du titre, mais se traduit en actions concrètes et mesurables.



Bougez grâce à la RCA !

Stages sportifs

du 14/07 au 14/08

De 7 à 12 ans

Prix : de 50 à 100 €

Renseignement : cslsport@aubange.be

Rentrée Sportive Clémaraïs

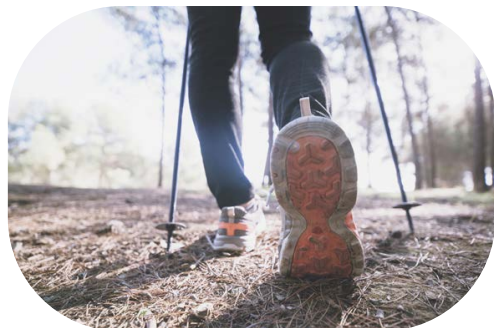
Adultes :

MARCHE

Horaires : mardi et jeudi de rdv à 9h pour départ 9h15

Reprise mi-septembre

Prix : 30 € la carte de 10 marches



BODYWEIGHT

Lieu : dojo Clémaraïs

Horaires :

mercredi 10h15-11h15

mercredi 19h45-20h45

vendredi 10h15-11h15

vendredi 18h30-19h30

Prix : 50 € les 12 séances

Reprise mi-septembre

CROSS TRAINING

Horaires : lundi 9h-10h

Lieu : dojo clémaraïs

Prix : 50 € la session de 12 cours

Enfants :

PSYCHOMOTRICITÉ PARENTS - ENFANTS

Horaires : mercredi 14h30-15h15

Prix : 180 € l'année

Lieu : Clémaraïs

PSYCHOMOTRICITÉ

Horaires : mercredi 15h15-16h

Prix : 180 € l'année

Lieu : Clémaraïs



MULTISPORTS

Horaires : vendredi 17h-18h

150 € l'année

Lieu : Clémaraïs

RUNNING

Horaires : mardi 12h15-13h15

BADMINTON

Horaires : mercredi 12h15-13h15

Lieux : Clémaraïs



Rentrée Sportive Piscine

AQUAGYM

Horaires :

lundi 12h15 – 13h

mardi 12h15 – 13h

jeudi 12h15 – 13h

Prix : 10 € la séance
et 80 € la carte de 10 séances



AQUABIKE

Horaires :

lundi 18h45-19h30

jeudi 17h15-18h

vendredi 12h15-13h

Prix : 12 € la séance
et 80 € la carte de 8 séances



Plus d'informations via ce Code QR



Jeunesse

Mouvements de jeunesse sur le territoire



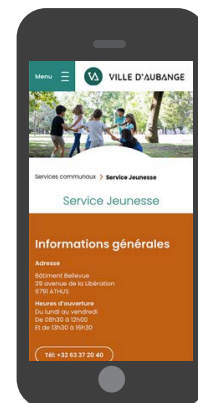
	9 ^{ème} Unité scouté Halanzy	Patro Sainte-Geneviève Halanzy	Les Guides d'Athus	L'Unité scouté d'Athus	Le Patro Notre-Dame du Rosaire d'Aubange
Public	Tous les enfants de 6 ans à 16 ans	Les filles âgées de 6 à 16 ans	Tous les enfants de 5 à 8 ans (groupe avec l'Unité scouté d'Athus); Les filles âgées de 8 à 16 ans	Tous les enfants de 5 à 8 ans (groupe avec les Guides d'Athus); Les garçons âgés de 8 à 18 ans	Tous les enfants de 4 à 16 ans
Adresse	13 rue Nickbas Halanzy	13 rue Nickbas Halanzy	37 rue Houillon Athus	13 rue de la libération Athus	3 rue du Village Aubange
Horaire	les samedis de 9h à 12h	Les samedis de 14h à 17h.	les samedis de 14h à 17h	les samedis de 14h à 17h	les samedis de 14h à 17h
Prix	50 € l'année (dégressif pour les familles)	30 € l'année	55 € l'année (dégressif pour les familles)	cotisation annuelle à partir de 52,75 €, régressive jusqu'à 35,25 € par personne en fonction du ménage	35 € l'année
Contact	Scout9emeluxhalanzy@hotmail.com Facebook : Scouts Halanzy	halanzy.patro@gmail.com 0491/23.38.19 0471/62.70.32	unite.guide.athus@gmail.com 0493/19.80.45	scouts13lux@gmail.com Facebook : Scouts Athus	patroaubange@hotmail.com Lydie Collard : 0471/85.39.22

Activités jeunesse 2025

Retrouvez les activités jeunesse organisées dans la Ville d'Aubange sur aubange.be



plaines et stages de la Ville d'Aubange
&
accueil temps libre Aubange



École communales

Aubange, un beau projet pour les élèves de maternelle en collaboration avec En1clip

Cet automne, les enfants et leurs institutrices ont mené un projet avec Jonathan Paton de En1clip. Il s'agissait de créer un clip musical.

Les enfants ont été les meneurs de ce beau projet.

Invention d'une histoire, création de décors, enregistrement de la chanson et tournage, une aventure inédite pour l'établissement.

Un beau souvenir pour tout le monde.



Télévie, opération pièces rouges

Encore une fois, les élèves de l'École communale d'Aubange Centre et leurs professeurs se sont mobilisés pour une cause qui leur tient à cœur.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Bérénice et Léon sous un magnifique soleil contre 160 kg de générosité.



École d'Aix-sur-Cloie et ses petites « parenthèses pédagogiques ».

Les élèves vous invitent à découvrir les projets qui ont rythmé leur second semestre : textes, images et dessins témoignent de leur enthousiasme et de leur implication.

Nos classes vertes à Rémersdael.

Du 12 au 14 février 2025, les classes de 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} de l'école d'Aix-sur-Cloie sont parties en classe verte au château de Rémersdael, dans la commune de Fourons.

Sur place, nous avons participé à diverses activités sportives et coopératives, une chasse aux trésors dans le parc pendant la nuit,

des promenades pour observer la nature dans les bois à côté du château, du Land Art et une activité sur les couleurs pour les plus petits.

Le logement paraissait un peu vieillot mais était vraiment douillet. La nourriture était délicieuse, un peu de tout, ce qu'il fallait.

Les activités étaient intéressantes, amusantes, sportives et très rigolotes. Les guides et animateurs étaient toujours motivés et attentifs à nos besoins.

Sur le chemin du retour, nous sommes allés visiter la chocolaterie du célèbre chocolatier Darcis à Verviers. Un guide nous a expliqué l'histoire du chocolat, d'où il vient et comment on le fabrique. Pour terminer, nous avons goûté trois délicieuses pralines, tout en essayant de deviner leurs saveurs.

Quelques heures plus tard, nous avons quitté Verviers pour rentrer chez nous. Nos parents étaient contents de nous revoir !

Texte écrit par la classe de P6

Les beaux jours arrivent : cap sur la sécurité à vélo !

En avril, deux agents de police, Caroline et Frédéric nous ont expliqué le Code de la route pour les cyclistes. Après la partie théorique qui a duré toute la matinée, ils nous ont préparé un circuit d'entraînement à parcourir en vélo ou en trottinette dans la cour de récréation. Nous avons travaillé les virages, les priorités, le freinage d'urgence, tourner à gauche dans un carrefour, tenir sa place sur la chaussée, comment prendre un rond-point,... Je garde un très bon souvenir de cette journée malgré la pluie. Merci à eux pour le temps passé avec nous.

Annabelle, classe de P5



« Ma Jardinerie » à Aubange nous invite à partager leur quotidien.

Au mois de mars, les élèves de Mme Florence et de Mme Isabelle ont découvert le métier de jardinier en apportant de l'eau aux plantes, en paillant les oliviers pour leur permettre de conserver leur humidité, ...

Par groupe, les enfants, équipés d'un chouette tablier, ont aussi repiqué des fleurs et des plantes aromatiques qui ornent actuellement nos classes.

Chacun a également pu semer des graines et reprendre son pot à la maison.

Rédigé par Mme Florence, à partir des propos des élèves

Jeunesse

Les écoles communales de la Ville d'Aubange vous accueillent pour la rentrée du 25 août 2025



ecolescommunales.aubange.be

AIX-SUR-CLOIE

(Enseignement maternel et primaire) 11 rue Reifenberg, 6792 Aubange

Inscriptions pour Aix-sur-Cloie : Les inscriptions se feront sur RDV du 8 au 10 juillet et entre le 19 au 23 août au **tél. : 0491/62 17 48.**

AUBANGE

(Enseignement maternel et primaire)
39 Avenue de la Gare – 6790 Aubange

Implantation de la Cité (Bikini)

(Enseignement maternel)

4 rue de la Cité – 6790 Aubange

Inscriptions pour Aubange et Bikini :
sur RDV les 9, 10 et 11 juillet de 8 h à 14 h
du 19 au 22 août de 8 h à 16 h au
tél. : 063/38 94 28
ou 0474/98 98 21

RACHECOURT

(Enseignement primaire)

149 rue de l'Âtre, 6792 Aubange

Inscriptions pour Rachecourt :
sur RDV durant les vacances d'été
au **tél. : 0496/26 42 69**
et permanences le mardi 19/08
et jeudi 21/08 de 16h30 à 19h00.

BLOCUS ÉTUDIANT

Du 4 au 8 août & du 11 au 14 août de 8h30-12h00¹
Salle « La Harpaille », Domaine Clémaraïs

**Étude encadrée, espace conseils, collations saines,
atelier, accompagnement pédagogique.**

ACCÈS GRATUIT (places limitées)²

Inscriptions à partir du lundi 14 juillet 0498/27.56.60
(uniquement les matins) **lambertm@aubange.be**

1. Du lundi au vendredi, sauf jeudi 15 août.
2. Conditions d'accès: s'engager à venir toute la semaine (inscription pour une ou deux semaine(s) complète(s) uniquement)

Bibliothèques et ludothèque communales d'Aubange



Vos bibliothèques à l'heure d'été

Les bibliothèques de la Ville d'Aubange adoptent leur rythme estival ! Pendant les mois de juillet et août, les bibliothécaires feront une pause le samedi pour profiter du soleil (ou peut-être pour lire des romans en cachette). Les horaires en semaine restent inchangés pour satisfaire vos envies de lecture, de découvertes et de jeux.

Pas de panique, l'horaire habituel reprendra dès le 6 septembre. En attendant, planifiez vos visites en semaine et laissez les samedis aux pique-niques, aux balades ou à la lecture sous un arbre. Profitez-en pour découvrir de nouvelles histoires tout en savourant l'été !

La Magie des Contes et de la Créativité à la bibliothèque d'Halanzy

La bibliothèque d'Halanzy propose depuis le début de cette année 2025 un cycle d'activités pour petits et grands. Celui-ci inclut des heures du conte pour plonger dans des histoires enchantées, suivies d'ateliers créatifs où l'imagination et l'originalité sont au rendez-vous.

Et si vous vous demandez à quoi ressemblent ces ateliers, voici quelques photos des éditions précédentes. Lors de celle de février, les enfants ont pu créer leurs propres dragons en papier, et lors de celle d'avril, ils ont été invités à transformer des pages de livres en magnifiques bouquets de fleurs en papier pour la Fête des Mamans. Qui sait ce que la prochaine édition nous réserve ? Rendez-vous le 22 octobre à la bibliothèque d'Halanzy !



Déstockage de livres et jeux d'occasion

Alerte aux chasseurs de trésors littéraires ! Le samedi 20 septembre 2025, la bibliothèque d'Athus transforme son parking en un paradis pour les amateurs de lecture. Venez découvrir des livres à petits prix qui feront sourire votre portefeuille : seulement à partir de 0,25 € ! Vous trouverez des romans, des biographies, des livres pour enfants, des bandes dessinées, et bien plus encore.

Pour que l'expérience soit encore meilleure, l'asbl Escal'Concept sera présente avec un stand pour savourer une barbe à papa ou déguster un burger. Alors, rassemblez vos amis et votre famille pour une journée de découvertes et de délices. C'est l'occasion parfaite de soutenir les initiatives locales tout en vous faisant plaisir. N'oubliez pas de partager l'info autour de vous et de venir nombreux !



Culture

Et pour la suite ?

Rendez-vous sur notre page Facebook @BibliothèquesAubange ou suivez nous sur Instagram @bibliothequesaubange pour voir la prochaine aventure littéraire qui vous attend ! Inscrivez-vous à notre newsletter pour être tenus au courant du prochain agenda.

Envie de connaître la prochaine activité au programme, direction notre site internet pour plus de renseignements :

<http://ebib.aubange.be>,

 www.instagram.com/bibliothequesaubange/

 www.facebook.com/BibliothèquesAubange/

Le calendrier de nos événements

JUIN

- 02/06 Club de lecture : Délire de lire, ivre de livres BIBLIOTHÈQUE HALANZY
- 09/06 Fermeture des bibliothèques de la Ville d'Aubange
- 18/06 Atelier PHILO : Le respect des différences BIBLIOTHÈQUE ATHUS
- 25/06 Heure du conte : Sous l'océan BIBLIOTHÈQUE ATHUS
- 27/06 Vendredi, je(u) joue ! (jeux de société + jeux vidéo) BIBLIOTHÈQUE ATHUS
- 28/06 Dernier samedi d'ouverture avant les mois de juillet et août

JUILLET

- 04/07 Soirée jeux : Voyage dans les îles BIBLIOTHÈQUE ATHUS
- 16/07 Atelier créatif : BIBLIOTHÈQUE ATHUS
- 21/07 Fermeture des bibliothèques de la Ville d'Aubange
- 25/07 Vendredi, je(u) joue ! (jeux de société + jeux vidéo) BIBLIOTHÈQUE ATHUS

AOÛT

- 13/08 Atelier créatif : Flower Power BIBLIOTHÈQUE ATHUS
- 15/08 Fermeture des bibliothèques de la Ville d'Aubange
- 29/08 Vendredi, je(u) joue ! (jeux de société + jeux vidéo) BIBLIOTHÈQUE ATHUS

SEPTEMBRE

- 05/09 Soirée jeux : Prix Jokers BIBLIOTHÈQUE ATHUS
- 06/09 Reprise des séances les samedis
- 17/09 Atelier PHILO : L'école ça sert à quoi ? BIBLIOTHÈQUE ATHUS
- 18/09 Conférence : Comment le courrier raconte la petite et la grande Histoire BIBLIOTHÈQUE ATHUS
- 20/09 Déstockage de livres et jeux d'occasion BIBLIOTHÈQUE ATHUS
- 24/09 Heure du conte : Cueillette en forêt BIBLIOTHÈQUE ATHUS
- 26/09 Vendredi, je(u) joue ! (jeux de société + jeux vidéo) BIBLIOTHÈQUE ATHUS
- 27/09 Fermeture des bibliothèques de la Ville d'Aubange

Tourisme



Découvrez le Syndicat d'Initiative d'Aubange et ses activités



Installé au domaine de Clémarais, le **Syndicat d'Initiative d'Aubange** a pour mission le **développement et la promotion du tourisme dans notre Ville**. Il accompagne et propose, tout au long de l'année, des activités qui mettent en valeur le territoire, ses atouts naturels, son patrimoine et ses acteurs locaux. Avec des événements accessibles à tous, conviviaux, le Syndicat d'Initiative veut aujourd'hui se positionner comme un acteur moteur de la Ville.

Un acteur au cœur de la vie locale

Plus qu'un simple bureau d'accueil touristique, le SI propose au public une panoplie de documents touristiques : des dépliants reprenant des promenades sur le territoire de la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon, des idées de visite et d'activité tout public.

Tout au long de l'année, il initie ou soutient certaines activités : balades nature guidées, événements culturels, expositions, marchés thématiques...

Une newsletter pour rester informé

Chaque mois, le SI propose une **newsletter gratuite** qui rassemble les temps forts à venir, les coups de cœur touristiques, les initiatives locales et les idées de sorties. Une façon simple de ne rien manquer et de s'ouvrir à ce que la Ville a de plus vivant à offrir. Vous pouvez y souscrire via le site internet :

www.visitaubange.be.

Zoom sur les activités du SI

Parmi les événements incontournables, on compte notamment :

La **Chasse aux œufs**, réalisée par Escal'Concept en collaboration avec le Syndicat d'Initiative, le club canin, les bibliothèques communales et la Ville d'Aubange, connaît chaque année un vif succès. Elle est 100 % gratuite et adaptée à tous les âges. Elle se déroule toujours le **lundi de Pâques au domaine de Clémarais**. Elle a encore rassemblé près de 400 enfants cette année. 130 kg de chocolat et une soixantaine de gros lots (jouets, entrées dans des parcs d'attraction...) ont été offerts grâce à l'aide de partenaires de la région.



Le **Marché aux Fleurs** organisé par le Syndicat d'Initiative est devenu un rendez-vous incontournable. Il a lieu, chaque année, le 3ème dimanche de mai, de **7h à 16h**, sur la **Place de l'Abbé Michel Gigi à Aubange**. Le temps d'une journée, la place se transforme en jardin géant : étals fleuris, plantes à repiquer, aromatiques, arbustes et bons conseils de professionnels. Les visiteurs y viennent pour embellir leurs extérieurs, flâner entre les stands, remplir leurs paniers de produits du terroir ou simplement profiter de l'ambiance chaleureuse.



Réservez déjà vos dates pour les événements futurs ...

Août : Soirée Odyssée de l'Espace à Battincourt : Conférence par François Kinard, astrophysicien, et observation commentée du ciel nocturne à 21h



Octobre : Soirée de l'obscurité à Halanzy: Conférence par François Kinard, astrophysicien, et observation commentée du ciel nocturne à 20h.

Du 11 octobre au 26 octobre : Exposition commémorative de Whitney Orville en collaboration sa maman Catherine Ambroise, Martine Meunier et le Centre culturel de la Ville d'Aubange.



Et **beaucoup d'autres activités** que vous pourrez retrouver sur notre site web, nos réseaux sociaux, notre newsletter, et évidemment au bureau du SI.

Et si on commençait par-là ?

Redécouvrir sa ville, participer à sa vie active, créer du lien... C'est peut-être là, au fond, la mission la plus précieuse du Syndicat d'Initiative d'Aubange.

Informations pratiques :

Syndicat d'Initiative d'Aubange
Rue de Clémarais 28A, 6790 Aubange
Tél : 063 38 86 54

info@aubange-tourisme.be - www.visitaubange.be

www.facebook.com/syndicatinitiativeaubange

www.instagram.com/aubange_tourisme/